

Distances et conciliations sur le statut du discours : autour d'une analyse émergente des discours du Printemps érable

KARINE COLLETTE

Il n'était plus question (et c'est peut-être encore le cas) de se hasarder à citer Althusser : « Seule une conception idéologique du monde a pu imaginer des sociétés sans idéologies » (*positions*¹). Le langage ordinaire s'empare de l'affaire : « C'est de l'idéologie » est jeté comme injure à toute argumentation politique de résistance et ouvre la voie au « tournant gestionnaire² ».

Posons que le statut même du discours selon différentes approches de l'analyse du discours (AD) mériterait qu'on s'y attarde, qu'on en rappelle un peu les histoires et les contrastes, car il a été discuté de façon dispersée dans les ouvrages de référence et parce qu'on le questionne rarement dans les publications, plutôt axées sur la présentation des résultats. Il faut par exemple remonter la liste de publication des *Cahiers de recherche sociologique* (CRS) à 1984, pour trouver un numéro consacré à la réflexion sur l'étude des discours. *Le discours social et ses usages*³ présente l'analyse de discours comme un domaine en crise,

1. Louis Althusser, *Pour Marx*, Paris, Éditions du Maspero, 1966, p. 236.

2. Jacques Guilhaumou et Francine Mazière, « Ainsi, nous sommes qui nous sommes dans le Mississippi », *Semen*, n° 29, 2010, p. 76.

3. *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 2, n° 1, 1984. Les contributeurs sont apparemment tous québécois ou français, illustrant la vigueur des échanges et intérêts partagés à cette époque, en analyse de discours : Régine Robin, Marc Angenot, Gilles Bourque, Jules Duchastel, Jacques Guilhaumou, Denise Maldidier, Béatrice Sokoloff.

le terrain du discursif ayant vu converger en ses questionnements, ses problématiques et ses méthodes, les crises –parfois graves- de la linguistique, de la psychanalyse, de l'ensemble des sciences humaines, les reconfigurations de l'histoire comme discipline, pour ne pas parler des crises des divers marxismes. L'analyse du discours, tel un révélateur, a souvent enregistré les premières fissures. Parfois, il est vrai, elle a été aussi première à montrer les issues. Force est de constater qu'elle prend des chemins multiformes qui, sans doute, préparent les succès et les affrontements de demain. Car les problèmes de l'objet discursif sont théoriques, épistémologiques et non pas simplement techniques comme on le croit délibérément⁴.

La crise d'hier semble paver la voie à des approches et explorations technicistes de haut calibre, qui ont inscrit de nouvelles formes de scientificité dans les études discursives, celles de la mathématique-statistique et de la technologie de pointe, lesquelles n'ont pas nécessairement résolu les questions épistémologiques et théoriques de l'AD d'hier. Le projet *des* AD se poursuit, selon des perspectives théoriques qui observent le discours en fonction de statuts divergents : le discours peut être considéré comme « dépositaire », un lieu où tout contenu de pensée pourrait se retrouver⁵ ; comme lieu d'inscription des idées et pensées corrélées au monde (principe général de l'analyse de contenu), ou pas (construction d'un autre monde par le discours, anticipations, utopies voire distopies) ; comme espace ou matériau qui, par l'analyse de ses traces proprement linguistiques et discursives, permet des lectures selon d'autres cadres, sociologique, historique, politique (position largement partagée en AD, y compris en lexicométrie où l'on teste des hypothèses externes⁶) ; on peut encore considérer le discours comme entité dont le sens n'est pas immanent mais précédé du sens de l'expérience (approche praxématique⁷)...

Sans référer au numéro de CRS daté de 1984, mon intervention au colloque tenu dans le cadre de l'ACFAS en mai 2012, *L'analyse du discours comme approche disciplinaire et comme méthode*, proposait de réactiver, par le biais de l'illustration, un questionnement qu'on passe aujourd'hui volontiers sous silence. De fait, en amont des méthodes et en relation avec les théories discursives ou sociales à disposition, le statut théorique alloué au discours définit variablement le degré et la consistance même de sa matérialité – il opte parfois pour son abstraction –, détermine le type de relation envisagée théoriquement entre le monde, les sujets et le discours. Des univers de matérialité opposés semblent ainsi tirailler silencieusement les

4. Régine Robin, « Introduction », *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 2, n° 1, 1984, p. 2.

5. Michel Pêcheux, *Les vérités de La Palice*, Paris, Éditions François Maspero, 1975.

6. Pierre Fiala, « L'analyse du discours politique : analyse de contenu, statistique lexicale, approche sémantico-énonciative », Simone Bonnafous et Malika Temmar (dir.), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Orphys, 2007, p. 73-89.

7. Catherine Détrie, Paul Siblot et Bernard Vérine, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion, 2001.

études : les matérialités du discours et du sémantisme contrastent entre elles et avec les matérialités sociohistoriques qui réfèrent aux univers impalpables des représentations et idéologies. Et pourtant, ces univers se côtoient, car les discours et les questionnements qu'ils suscitent, plus ou moins centrés sur le linguistique, le textuel, le discursif et ses entités variables, le psycho ou socio-cognitif, l'historique, le sociologique... calibrent distinctement les analyses possibles de l'objet *discours*, et induisent (à tort?) une certaine difformité théorique du statut de discours, tolérée en raison de la variabilité des approches voire de l'élasticité des espaces disciplinaires et théoriques respectifs. L'interdépendance des espaces disciplinaires et des potentiels théoriques liés au discours relève d'une construction permanente. Par exemple, du point de vue de Rastier,

l'analyse du discours à la française ne comprenant pas de théorie linguistique des idéologies, s'appuie nécessairement sur une théorie politique (Althusser) et/ou sociologique (Bourdieu) des idéologies. Elles seraient accessibles par l'analyse du « discours social », notion somme toute énigmatique. En fait, l'idéologie est une réduction de la culture à la politique, ou du moins à toutes les représentations sociales qui jouent un rôle dans les conflits de classes : cependant la définition de l'idéologie comme un ensemble d'énoncés canoniques la réduit à une topique (en termes linguistiques) ou une axiologie (en termes philosophiques)⁸.

Les discussions concernant les frottements disciplinaires (par exemple, linguistique/analyse du discours/sociologie du langage, de la connaissance, socio-linguistique...) dans les études basées sur du discours, les discussions concernant la partition, les limites, la parenté voire la paternité des constituants du discours font écho à une désignation versatile : l'analyse *du/de/des* discours? Dans un article consacré aux travaux de Jean Peytard, Mongi Madini rappelle qu'

il (Peytard) associe logique *du* discours (à l'égard de laquelle il garde ses distances), et modèles monosémisants de l'argumentation dans la langue, des enchaînements conversationnels et de la pertinence, alors qu'en contrepoint sont fondateurs d'une analyse *de* discours selon lui l'approche de la transtextualité, le système socio-idéologico-linguistique des variations corrélées à l'évaluation (Labov et Bakhtine) et les tentatives pour penser l'hétérogénéité énonciative⁹.

Les approches communicationnelles dévolues au paradigme de l'efficacité, par le biais, par exemple, de l'étude des stratégies de discours (approche modulaire du discours) tout comme le recours à la théorie de la pertinence¹⁰ se verraient ici probablement disqualifiées, alors qu'une préférence, de plus

8. *Analyse du discours et épistémologie*. Échange entre François Rastier et Jean-Pierre Malrieu [en ligne] Consulté le 1^{er} septembre 2013, www.revue-texto.net/Dialogues/Rastier-Malrieu.html.

9. Mongi Madini, « Quelques lieux de rencontres de Jean Peytard », *Semen*, n° 29, 2010, p. 26-27.

10. Dan Sperber et Deirdre Wilson, *La pertinence. Communication et cognition*, trad. Abel Gerschenfeld et Dan Sperber, Paris, Les Éditions de Minuit, 1989.

en plus marquée en AD *à la française*, pour une approche du discours en fonction des résonances, altérations ainsi que l'étude des diverses formes d'hétérogénéité invite à concevoir le discours comme résultat de l'établissement en réseaux de traces sémantiques et de formes discursives, au-delà de la finitude des textes, de la clôture des corpus et au-delà des approches formelles.

Il faut par ailleurs souligner que les formes habituelles d'analyse du discours en sciences humaines (y compris dans certaines branches de la linguistique et des sciences du langage), sont rarement enclines aux considérations théoriques¹¹ sur le discours, et qu'avec l'avènement de l'assistance électronique, elles se satisfont régulièrement de principes méthodologiques qui ont longtemps fait consensus (constitution de corpus homogènes, fermés...). Dans des conditions de scientificité qui impulsent des choix de corpus de grande envergure, de traitement systématisé par des calculs (obscur pour les linguistes), dans des conditions où la présentation cartographiée des données captive le lecteur, séduit l'évaluateur et convainc ou félicite le commanditaire, développer des dimensions quasi épistémologiques tout en présentant des résultats d'analyses devient peut-être difficile.

Difficile aussi et pourtant, d'échapper à une construction conceptuelle et méthodologique artisanale, le bricolage¹², quand l'idée même d'analyse de discours appelle à considérer l'objet sous de multiples coutures, textuelles, discursives, psycho-socio-cognitives, historiques. Mais la question (implicite) demeure: les divers aspects du langage étudié réfèrent-ils théoriquement à des statuts de discours équivalents? Le dessein de l'analyste de discours sera-t-il ancré dans une tradition prioritairement langagière, sociologique, historique ou politique?

En AD, le principe incontournable de la matérialité discursive (focalisation sur le mot) convole inlassablement et paradoxalement en justes noces (selon les règles épistémologiques de la *discipline*) avec les ancrages socio-historiques de la production voire de la réception des discours; ces données dites extralangagières incitent parfois à considérer le statut théorique du discours comme résultat de l'analyse des conditions psychosociales... et la force pragmatique des évidences sociohistoriques esquive la question théorique.

.....
11. Il faut toutefois considérer le regain d'intérêt pour la réflexion épistémologique en AD ces dernières années, notamment du côté des publications françaises; certaines encouragent un dialogue renouvelé au cœur des sciences humaines, à propos des études prenant pour objet épistémologique et/ou analytique, le discours.

12. Le «bricolage» conceptuel et méthodologique en AD est à la fois une réalité, passage obligé de la constitution de cette discipline qui «emprunte» notamment à la linguistique, et une critique dans l'objectif de son dépassement.

Plutôt qu'un recensement des théories qui construisent différemment la question des statuts de discours, j'illustrerai ici différents statuts de discours par le biais de l'émergence d'une recherche possible, en interrogeant un événement discursif d'actualité au Québec au cours de l'hiver 2011 et du printemps 2012 : un mouvement social, initié et porté par les étudiants, largement relayé par les médias en raison de son envergure, et qu'on a désigné par l'expression *Printemps érable*. Il s'agira d'évoquer différentes pistes d'analyses possibles, ou une combinaison, du point de vue de l'AD, et de faire ressortir le statut respectivement alloué au discours, pour exposer, en filigrane, quelques (im)probables conciliations.

Le cas d'analyse est une situation de crise qui traversait d'abord nos universités québécoises, pour saisir la société tout entière, où, en direct de l'actualité, l'analyste de discours en sciences humaines se questionne : Par où traiter des discours, produits et publiés au fil de notre propre existence, dans le flux de nos propres engagements et émotions sociopolitiques ? Cette première question ouvre la voie à une réflexion méthodologique concernant la possibilité d'étudier du discours en train de faire, l'événement en pleine effervescence. Car si l'AD a de longue date rompu avec l'attention exclusive accordée aux discours institutionnels et ouvert ses horizons aux discours sociaux, médiatiques, quotidiens, écrits et oraux, certains principes d'exhaustivité ou de représentativité, de clôture, de segmentation des corpus en relation avec des périodes ou événements, tendent à valoriser une conception du discours analysable presque exclusivement dans un mouvement de retour sur un passé stabilisé, bien qu'on le reconstruise pour chaque étude.

De plus, toutes les traces des discours circulants ne sont pas saisissables uniquement par les publications médiatiques : les discours circulent et se transforment par les échanges dans les assemblées des associations étudiantes (les comptes rendus et procès-verbaux contribuent de surcroît à l'archivage d'une infime partie des données discursives réellement produites), par les discours de mobilisation, par les harangues à la foule en début ou fin de manifestation, par les tracts, les slogans chantés, les écriteaux qu'on porte en manifestant, les affiches qu'on pose, les interactions individuelles et collectives (réseaux sociaux), toutes ces manifestations discursives co-construisent les discours du moment et toute décision méthodologique visant la finitude des corpus ainsi que leur homogénéité induit une hiérarchisation des données discursives.

Pourtant, des formes de collecte audiovisuelles voire participatives permettent aujourd'hui une saisie sur le vif, qui rendrait possible un exposé plus complexe et plus ethno-méthodologique de la réalité discursive. Car

comment rendre compte du dynamisme et de l'effervescence discursive du mouvement en se basant exclusivement sur des documents (les articles de journaux) écrits par d'autres que les protagonistes? Quels discours, ayant subi quelles formes d'altérations (sélection, réduction, reformulation, insertion...), privilégie-t-on alors dans les analyses? L'efficacité documentaire des médias n'induit-elle pas, ici encore, une question sous-jacente concernant la pertinence « scientifique », en sciences humaines, du choix des documents? Le chercheur ne s'y méprend pas, les médias donnent à voir le discours... des médias, lequel constitue notamment une mise en scène organisée de l'information et de la communication, qui ressort d'une tension entre une logique d'entreprise et de contribution à l'émancipation citoyenne¹³.

Noyé sous l'afflux de production médiatique et sans doute séduit par cette disponibilité documentaire, qui s'érige *a priori* en totalité discursive, le chercheur interroge plutôt les angles de traitements possibles, et, croit-il, incontournables ou audacieux : vais-je traiter le conflit du point de vue des argumentaires concernant le point d'achoppement initial de la hausse des frais de scolarité? Du point de vue d'une représentation du monde qui remet en question le développement économique dominant ou qui interroge les conditions de la démocratie représentative? Du point de vue des traitements médiatiques et des contraintes systémiques et idéologiques qui prévalent dans les grands groupes médias? Du point de vue hypothétique des stratégies politiques électorales? Du point de vue des rapports entre les forces symboliques en présence? Du point de vue de l'histoire des mouvements sociaux au Québec?

Toutes ces pistes semblent à la fois pertinentes et complémentaires pour étudier le phénomène en cours, mais sont-elles effectivement et également corrélées au corpus d'articles médiatiques? Par ailleurs, certaines questions feraient essentiellement appel à des analyses thématiques critiquées parce qu'elles alloueraient au langage une fonction représentationnelle descriptive, à l'égard des choses du monde (voir dans le point 1, le rappel de la critique pragmatique); d'autres relèveraient d'analyses de contenus qui octroient au discours un statut prioritairement référentiel-informatif¹⁴ (suffisant pour l'analyse de discours?); d'autres angles convoqueraient enfin des perspectives considérées recevables en analyse de discours, néanmoins variables quant au statut alloué au discours.

Nous relaterons d'abord quelques critiques générales relatives aux approches analytiques du *contenu* des discours en sciences humaines et en

13. Voir notamment Patrick Charaudeau, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck Université, 2005.

14. Il s'agirait ici de relever les éléments de contenus dits informationnels plutôt que les formes lexico-syntaxiques, les aspects énonciatifs ou rhétoriques qui mettent en discours les contenus présentés.

sociologie, avant de présenter des possibles que l'AD nous appelle plus clairement à adopter et à développer. Précisons aussi que nous tenterons (non sans prendre quelque risque) de développer notre propos selon un cadre intermédiaire, entre sciences sociales et sciences du langage, un cadre où les problématiques essentielles, points de départ et point d'arrivée des travaux ne relèvent guère de la connaissance exclusive des discours mais de la société, où l'analyse de discours se définit effectivement comme tissage entre les usages faits du langage et les environnements sociaux, historiques, cognitifs. Dans ce sens, la question du contenu est essentielle mais dans quelle mesure une *analyse de contenu* serait-elle compatible avec une analyse de discours, sur le plan du statut des discours ?

Dans une référence classique de l'analyse de contenu¹⁵, la distinction épistémologique rappelée entre analyse de contenu et linguistique concerne le tournant linguistique et s'apparente aux éléments de rupture épistémologique entre linguistique et AD, à savoir un intérêt de l'analyse de contenu et de l'AD pour l'étude de la « parole », au sens saussurien du terme¹⁶. Mais l'auteure brosse un tableau ambigu voire contradictoire de l'AD, quand elle évoque, au titre de l'analyse de discours, des visées qui relèvent de la linguistique textuelle¹⁷. Cette confusion, vision très sommaire et incomplète de l'analyse de discours par les tenants de l'analyse de contenu, trouve sans aucun doute sa réciproque.

Du point de vue d'un linguistique-analyste de discours, choisir l'analyse de contenu expose le chercheur au risque de renouer avec une approche thématique voire structurale ayant fait l'objet de critiques rangées de la part des sciences du langage, notamment en termes de catégorisation descendante, soumise à la subjectivité du chercheur. C'est-à-dire qu'un processus d'encodage, fondé sur des décisions de catégorisation liées à l'interprétation des contenus serait un déni de l'articulation questionnée, entre formes du discours et environnements sociaux, historiques, etc. On reproche¹⁸ aussi qu'en conséquence, le statut conféré au discours dans les approches rele-

15. Laurence Bardin, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009 [1977].

16. Saussure pose une distinction fondamentale entre *langue* et *parole*, attribuant à la linguistique et selon les lectures initiales de son œuvre, la noble tâche descriptive du système de la langue, entendu comme ensemble théorique de règles. Les linguistiques contemporaines ont largement dépassé ces restrictions et se donnent les moyens de décrire les systèmes de toutes sortes de formes de parole, la langue en usage.

17. « *L'analyse du discours* travaille comme l'analyse de contenu sur des unités linguistiques supérieures à la phrase (énoncés). Mais lorsque sa visée relève de la même dimension que la visée purement linguistique dont elle dérive par extension – formuler les règles d'enchaînement des phrases, c'est-à-dire, en fait, décrire des unités (macro-unités que sont les énoncés) et leur distribution – il est difficile de la situer aux côtés (voire en place) de l'analyse de contenu. » L. Bardin, *op. cit.*, p. 49.

18. Nous passerons ici sous silence le fait que certaines méthodes d'analyses de contenus sont clairement basées sur des théories linguistiques voire structurales de la phrase, ce qui rend caduque, dans certains cas, la distinction revendiquée.

vant de l'analyse de contenu assimile ce dernier aux représentations (sociales, collectives), car cette opération transfère aux discours une qualité d'ordre cognitif et sociologique-collectif. Dans ce sens, le concept de «schématisation»¹⁹, entendu comme «représentation discursive [...] de ce que son auteur conçoit ou imagine d'une certaine réalité» nous semble particulièrement illustratif des tentatives de théoriser les relations entre discours individuel et social, cognition et discours, discours et cognition sociale.

Tels que nous les comprenons, les travaux théoriques de Marie-Anne Paveau, sur les prédiscours notamment²⁰, dépassent des limites du statut alloué au discours selon les dichotomies du verbal versus cognitif, du social versus individuel, de la matérialité discursive versus son empreinte socio-cognitive. En sociologie, selon Bernadette Wynants²¹, l'analyse de contenu permettait (en 1990, mais peut-être est-ce encore le cas) de faire découvrir quatre types de «produits spécifiquement sociologiques»: les structures de conscience (herméneutique collective), l'ethos (Lalive d'Épinay), les symboliques sociales (Rémy-Ruquoy), l'idéologie (Houtart). Ces projets, théoriquement divergents en sociologie, définissent néanmoins, selon elle, une certaine convergence des études, en termes de double intérêt pour la compréhension des discours ET des dispositions pratiques plus générales. C'est-à-dire que l'exercice sociologique d'analyse du discours, dans sa version d'analyse de contenu, transcenderait en quelque sorte la matérialité discursive (récit de vie, entretiens, articles) pour atteindre la description de ce qu'on serait ici tentée d'appeler des archétypes socio-cognitifs... Objectifs plutôt ressemblants aux travaux pré-cités de Paveau.

La critique reprochait à l'analyse de contenu d'instaurer un rapport congruent entre ce que le discours énonce et ce qu'il décrit, reflète ou induit. Or, au moins pour certains sociologues pratiquant l'analyse de contenu (Wynants cite notamment Michel Molitor), «les orientations d'action ne sont pas toutes en harmonie avec les images du monde²²» et l'acte relève également du travail de l'énonciateur sur ses propres représentations. Ces formes de structuration du discours sont alors envisagées comme une dynamique réciproque où l'interne et l'externe, du discours et des représentations, se nourrissent mutuellement, ce qui constitue, nous semble-t-il, une réponse au moins partiellement intéressante à la critique de l'illusion descriptive adressée par la pragmatique et que nous mentionnons plus loin.

.....
19. Jean-Blaise Grize, *Logique naturelle et communication*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996.

20. Marie-Anne Paveau, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2006.

21. Bernadette Wynants, «Le projet de l'analyse de contenu en sociologie», dans Jean Rémi et Danielle Ruquoy (dir.), *Méthode d'analyse de contenu en sociologie*, Bruxelles, Publication des Facultés universitaires Saint-Louis, 1990, p. 163-174.

22. *Ibid.*, p. 167.

Concevoir le discours à la fois comme dépositaire, substrat mais aussi chantier permanent de reconfiguration des représentations individuelles ou sociales n'implique pas ou plus la contiguïté des discours et des actions, et semble autoriser que le jeu d'identification du sens manifeste versus latent, du conscient versus inconscient, de l'intentionnel et de l'objectif participe de la mise au jour des relations de pouvoirs symboliques, de l'imprégnation et de la reproduction des structures sociales, etc.

On l'a vu d'entrée de jeu, le statut du discours est une entité théorique, une abstraction saisissable uniquement par la manière dont on traite le discours lui-même, par le biais des propriétés théoriques qu'on lui reconnaît. Le statut du discours est aussi une construction langagière, un métadiscours qui joue d'une propriété de ce dernier, consistant à permettre de discourir sur l'impalpable, contribuant à construire de toute pièce les éléments du monde dont il est question, qu'ils participent ou non du monde matériel, contemporain, vrai, etc. Selon cette conception, inspirée de la sémiotique où le sens (en discours) importe plus que la signification (encyclopédique et grammaticale), le discours présente, déconstruit ou reconstruit plus qu'il ne représente, il est au moins partiellement indépendant des objets du monde. Poser la question du statut du discours revient ainsi, pour nous, à tenir compte de ce que telle ou telle orientation ou inspiration théorique élabore ou concède comme type de relation entre le monde, les sujets et les discours, car au-delà de la détermination des légitimités et hiérarchisations sociales des discours, au-delà des conventions sociales (y compris référentielles), il est des conditions théoriques qui façonnent la manière dont on pense la relation entre les objets du monde et le discours. Ce que nous tenterons d'illustrer un peu ici, en nous appuyant sur trois questions récurrentes en analyse de discours :

1. Statut des discours analysés sous l'angle du « qu'est-ce que ça veut dire ? » et « pour quoi faire ? » ;
2. Statut des discours analysés sous l'angle de ce que le discours fait dire, des représentations qu'il active ;
3. Transformation du statut de discours via les dispositifs de médiatisation.

La dernière question, provocante pour l'analyste de discours, permettra néanmoins de rappeler d'importantes discussions :

4. Les discours ont-ils vraiment besoin d'être analysés pour rendre compte des phénomènes sociaux ?

Dans le contexte d'un conflit en train de se dérouler, la pertinence analytique des cadres de référence discursifs, sociaux et représentationnels,

historiques, pragmatiques, stratégiques et communicationnels sont encore moins qu'à l'accoutumée donnés ni définitifs, car l'histoire en train de se faire exacerbe tour à tour l'intérêt de telle perspective et ses repères théoriques, l'intérêt de tel ou tel corpus – entendu comme constitution d'un ensemble cohérent (une collection) de textes sur lesquels reposeront l'analyse. Dans ce contexte de la grève étudiante, le corpus est de surcroît ouvert, car l'événement (discursif) n'est pas encore clôt. Tel que nous l'avons discuté plus haut, penser l'analyse en termes de corpus standard (homogénéité des genres, corpus fermé), c'est déjà établir un rapport spécifique entre les événements et les discours. Nos illustrations convoqueront donc occasionnellement des genres de textes et de discours variables.

1. Statut des discours analysés sous l'angle du « qu'est-ce que ça veut dire ? » et « pour quoi faire ? »

L'approche pragmatique en linguistique émerge d'une intention critique de Austin²³ à l'égard de « l'illusion descriptive » du langage, à laquelle il substitue l'idée que le langage est organisé en actes qui élaborent et modifient le monde. Les recherches subséquentes s'intéresseront aux actes de langage indirects et à l'idée qu'une intention de communication (explicite, implicite, voire indicible) traverse la réalisation langagière. L'interlocuteur comme l'analyste doit reconstruire cette intention de communication pour être en mesure de saisir les enjeux d'une activité langagière et de l'inscrire dans une dynamique actionnelle, entre intention et but, où, à des degrés divers, l'activité langagière sera considérée comme une action langagière, éventuellement processuelle²⁴. Ainsi, si l'on privilégiait le statut actionnel du langage, il faudrait par exemple considérer un ensemble d'énoncés promulgués par les représentants du gouvernement et travailler, à partir des énoncés littéraux, à la reconstruction des intentions de communications. Par exemple, il s'agirait d'analyser les allocutions du parti en place et de l'opposition pour décrire, au sein même de leurs discours respectifs sur la grève étudiante, l'inscription de leurs intentions ou stratégies électorales.

La perspective actionnelle pose que le sens des énoncés ne tient pas dans leur valeur référentielle (valeur informative, dérivée du contenu « nouveau » de ce qui est dit); que le sens des énoncés est intimement lié à l'orientation persuasive qu'on peut dégager à partir de l'analyse d'éléments énonciatifs, de la rhétorique lexicale et de ce qui relève éventuellement de la structure

.....
23. John Langshaw Austin, James Opi Urmson et Marina Sbisa, *How to do things with words: The William James Lectures, delivered at Harvard University in 1955*, Londres, Oxford Clarendon Press, 1975.

24. Pierre Bange, *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Didier, 1992.

des discours. Les questions présupposées par les perspectives pragmatiques et actionnelles se posent en termes de « qu'est-ce que ça veut dire ? » et non de « qu'est-ce que ça dit ? ». La frontière entre contenu et interprétation est traversée à l'appui d'un outillage théorique qui permet de déplacer l'analyse de la stricte matérialité discursive vers une actualisation sémantique contextualisée. Le statut alloué au discours n'est pas de l'ordre de la représentation du monde mais d'une valeur d'action dont on définit et explique le fonctionnement, sur la base du discours. Dans ces conditions, les relations entre la perspective pragmatique, d'origine linguistique et les perspectives praxéologiques sont ténues puisque le discours agissant se rapporte à des intentions d'action, donc des buts et des finalités plus ou moins sérieux mais généralement ordonnancés selon une perspective d'effet de sens : on peut alors décrire les discours selon des intentés et des effets de sens à produire, bien que ceux-ci ne s'affichent pas explicitement à la surface des textes.

On touche le domaine des stratégies discursives (par exemple la didacticité dans les appels au retour en classe, dans l'exposé des mesures de financement des prêts et bourses), stratégies reconstruites à travers l'analyse et qui répondent à la question du discours « pour quoi faire ? ». Car si elles se donnent parfois les apparences d'un langage neutralisé (langue de bois, discours de coton, euphémisation) et recourent occasionnellement à des formes d'explicitations pédagogiques des mesures d'augmentation des frais de scolarité et de bonification des prêts et bourses (ex. de stratégie didactique : interventions d'économistes qui expliquent au grand public), les interventions ministérielles mises en scène convergent probablement (hypothèse) vers un objectif de « neutralisation des esprits », qui relève de l'agir politique (consistant à montrer qu'on veut calmer le jeu par le biais des campagnes pédagogiques d'explicitation des solutions gouvernementales et contribuant ainsi à la valorisation de sa propre image et au discrédit des contestataires). Au-delà du langage donc, dans cette perspective, l'AD se proposerait de mettre au jour des stratégies politiques qui ne sont pas explicitement inscrites dans les discours mais les traversent en termes d'intentions et d'axiologies qui, elles, laissent des traces.

2. Statut des discours analysés sous l'angle de ce que le discours fait dire, des représentations qu'il active

La perspective actionnelle du discours (convoquée ci-dessus) incite à le promouvoir au même rang que d'autres activités, du moins à le doter d'un pouvoir réel sur le monde (valeur d'action). Cette relation entre discours et action ne devrait toutefois pas conduire à assimiler le discours à l'action : dans

cette perspective, le discours ne se délimite pas par les énoncés qui induisent exclusivement l'action, les frontières du discours sont extensives, elles ne se confondent pas à celles des textes ni des composantes de la communication. Les analyses linguistiques interactionnelles, conversationnelles et textuelles déterminent précisément les frontières de leurs objets d'analyse (textes, tours de parole...), pas l'AD.

Au-delà du repérage empirique dans « le » discours, l'AD considère les relations entre la langue (sous forme de discours), les sujets et le monde. De Bakhtine²⁵ à la linguistique de l'énonciation (Benveniste, Culioli, Ducrot), en passant par les philosophies du sujet (Husserl, Kant, Heidegger, Sartre), le concept d'altérité traverse les perspectives et fait éclater la conception du discours-objet : on peut bien sûr clôturer physiquement les corpus mais les limites des discours ne sont peut-être que l'altérité en fonction de laquelle ils se définissent et se re-déploient. Une altérité réelle ou fictive, présente ou distante, dans le temps et l'espace, incarnée ou diffuse, qui se détermine par les effets de résonance exprimant les lignes de fuite d'un discours, ses continuités et ses influences possibles. Bien que l'idée s'oppose à une conception distinctive largement répandue entre le sujet et l'objet, l'AD semble tolérer un flou entre les limites de *l'un et de l'autre*, car l'idée de continuité possible entre sujet et objet de discours découle des principes de dialogisme constitutif et de la circulation des discours, de polyphonie et de la démultiplication du sujet parlant. Cela me semble de surcroît soutenu par les théories de l'éthos²⁶ et par la théorie de la logique naturelle²⁷. Le jeu de ressemblance et de distinction entre soi et l'autre, celui de la détermination réciproque des identités participe, pour nous, de la dynamique des places et rôles des sujets qu'instaurent aussi la circulation des discours, les interactions et la nécessaire (ré/dés)inscription de soi et de l'autre dans les énoncés.

Par ailleurs, « Elle [l'identité sociale] » a cette particularité de devoir être reconnue par les autres. Elle est ce qui donne au sujet son « droit à la parole », ce qui le fonde en légitimité²⁸. Cette légitimité reconnue « à l'autre » est de notre point de vue *objet* de discours, car elle repose sur la reconnaissance (sociale) d'un statut social (donné ou construit dans l'élaboration même du discours) qu'on considère spécifiquement approprié pour justifier la prise de parole. La légitimité est aussi objet de discours en ce qu'elle est construc-

.....
25. Tzvetan Todorov, *Mikhaïl Bakhtine : Le principe dialogique, suivi de Écrits du cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil, 1981.

26. Ruth Amossy (dir.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'éthos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1999. Patrick Chareaudeau, *Le sens du discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005.

27. Jean-Blaise Grize, « Logique naturelle et représentations sociales », *Textes sur les représentations sociales*, vol. 2, n° 3, 1993.

28. Patrick Chareaudeau, « Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière », Patrick Chareaudeau (dir.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 19.

tion et reconstruction sociale et discursive. Ricœur²⁹ souligne deux aspects de l'altérité qui servent encore notre propos : décentrage par rapport au *je* et réciprocité de la reconnaissance. Ainsi, le concept d'altérité, par le biais de l'étude de l'éthos et de ses dérivés (éthos discursif, préalable ; identités sociales et discursives du sujet parlant) présente-il peut-être quelque intérêt interdisciplinaire pour l'AD en sociologie³⁰. De plus, pour que l'agir communicationnel³¹ fonctionne à dessein, il faudrait respecter plusieurs composantes éthiques-communicationnelles, dont l'intelligibilité, la vérité, la sincérité et la justesse. « *Justesse*, c'est-à-dire justesse de sa "composante performative" : est-ce que celui qui parle a les insignes nécessaires ou non, est-ce que le contexte se prête à cette prise de parole, ou non³² ? »

En contexte de concurrence, chaque partie se dote d'attributs et d'images socio-discursifs aux résonances représentationnelles « positives » eu égard à ses buts et disqualifie (plus ou moins directement) la partie adverse. Ce sont alors les images de soi, de l'autre et du sujet, qu'on s'attelle à construire et à déconstruire, selon des représentations sociales avec lesquelles on joue : la sécurité et la paix sociale relèvent de valeurs largement partagées qui favorisent la légitimité gouvernementale, *a fortiori* quand la partie contestataire est présentée comme disqualifiée sur ce point. La partie dominante, ici le gouvernement, fait valoir ses compétences pédagogiques : elle explique ; elle se montre éthique : elle réclame la *juste part* et exige la condamnation de la violence ; elle se montre généreuse puisqu'elle déclare donner une dernière chance de négociation, déclare qu'elle cherche le consensus, annonce une augmentation des prêts ; elle est électoralement légitime, donc ne cède pas. L'image contrôlée qu'elle donne à voir est positivement orientée sur le plan de l'éthos discursif et élabore la *justesse* de sa parole en visant l'appropriation collective du sens souhaité, malgré les dérapages communicationnels (ironie et provocations du premier ministre dans son allocution d'ouverture du Salon du Plan Nord³³) et les écarts constatables entre des actes répressifs et des discours d'appel à la conciliation.

29. Paul Ricœur, *Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutique*, Paris, Seuil, 1969. Paul Ricœur, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.

30. En atteste d'ailleurs les travaux de Lalive D'Épinay, « Le projet de l'analyse de contenu en sociologie », Jean Rémi et Danielle Ruquoy (dir.), *Méthode d'analyse de contenu en sociologie*, Bruxelles, Publication des Facultés universitaires Saint-Louis, 1990.

31. Jean-Marc Ferry, *Habermas : l'éthique de la communication*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987.

32. Philippe Schepens, « Viser le mot ou viser le sens. Deux orientations dans l'appréhension de l'activité discursive », Jacques Guilhaumou et Philippe Schepens (dir.), *Matériaux philosophiques pour l'analyse du discours*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2011, p. 107.

33. « Le salon du Plan Nord que nous allons ouvrir aujourd'hui, qui est déjà très populaire, les gens accourent de partout pour entrer [référence aux manifestants à l'extérieur, provoque des rires et applaudissements de l'auditoire], est une occasion notamment pour les chercheurs d'emploi [pause, sourire en coin et passage de la langue sur le bord des lèvres, interprétable comme un signe de satisfaction personnelle] Alors à ceux qui

À certains moments dans le conflit et selon certains médias, la partie étudiante est montrée comme irresponsable (entêtée, refuse la conciliation, coupable de méfaits), violente (ou incitant à la violence); immature, elle ne serait guère légitime socialement ni digne d'attention pour certains médias et le gouvernement, ce qui permet de justifier stratégiquement le refus de dialogue et de poser les conséquences répressives comme un mal nécessaire.

Analyser ces images (de soi et de l'autre), construites et déconstruites dans les discours politiques et les médias, consiste à identifier, si l'on se réfère à Jean-Blaise Grize, dans sa théorie de la logique naturelle, les attributs alloués ou non par la partie ici symboliquement dominante, à elle-même et à la partie adverse, dans le jeu des communications publiques. Adopter la logique naturelle, c'est accepter que les représentations de soi et de l'autre sont largement constitutives des pratiques langagières, voire des stratégies à l'œuvre; accepter que les préconstruits culturels – ces dépositaires des représentations sociales dans la langue, sont normalement constitutifs de la dimension collective du langage, c'est accepter que l'enjeu (persuader l'opinion publique s'il en est) repose autant voire davantage sur les contenus représentationnels sollicités, que sur les contenus exprimés. Autrement dit, le sens du discours et son impression de *justesse* se trouveraient intimement liés aux représentations de ceux et celles auxquels on s'adresse, car ce sont leurs représentations qui sont appelées à être activées et modelées sur la base des images qu'on leur propose. Le discours a alors un statut « d'appel », de sollicitations de représentations dont on fait l'hypothèse qu'elles pré-existent et non un statut de représentation; un statut de pré-texte pourrait-on dire, en vertu des autres textes de réception qu'il suscite, ou encore de prédiscours, en vertu du point d'articulation qu'il représente, entre le cognitif et le langagier³⁴.

Dans cette perspective, les représentations sont évoquées et travaillées par les discours, en deçà et par-delà les textes, en fonction de leurs contextes de résonances sociopolitiques et des tensions communicationnelles. *A priori* relativement proche du statut actionnel, dans son rapport avec l'agir, le statut de discours qui nous intéresse ici implique des composantes du cadre représentationnel – les préconstruits culturels, les représentations sociales et les schématisations – qui orientent l'idée d'action vers son aval: l'action relève non plus essentiellement de l'intention exprimée par un but ou des actes de langages mais du potentiel des discours à s'inscrire dans des environnements cognitifs externes (l'opinion publique) et dispersés (*cf.* concept de cognition distribuée), du potentiel des discours à faire actualiser des inférences non

frappaient à notre porte ce matin, on pourra leur offrir un emploi [Pause, sourire de biais], dans le Nord autant que possible [rires et applaudissements de la salle]».

34. Marie-Anne Paveau, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2006.

automatiques (relevant des interprétations guidées), des effets qu'on ne peut plus directement ni exclusivement poser comme conséquences de l'immanence des textes.

Dans la perspective induite par la question « Un discours qui faire dire/penser quoi? », la reconstruction de sens, interprétation empirique ou herméneutique interprétative fait théoriquement partie du discours et rend presque impossible l'idée de sa fermeture. De fait, la co-construction – incluant ici la production du versant *réception* – étend ce discours bien au-delà des intentions et des buts de sa construction ; la portée de ce discours se révèle plutôt dans l'appropriation collective de l'évènement discursif et des positions à son endroit, qui se réalisent par les lecteurs-auditeurs-citoyens-électeurs. Vu sous cet angle, le discours a des visées prospectives et intégratives qui se réalisent en dehors de lui mais qu'il tente de configurer ; il s'agit de solliciter des représentations sociales (basées sur des valeurs, des croyances, des attentes) pour les articuler de façon cohésive à un évènement donné, dans un style parfois dominant et selon un mouvement qui peut être coercitif.

C'est dire la relation épistémologique fondamentale considérée entre la matérialité discursive et le système cognitif du pôle de réception. Contrairement à la démarche pragmatique qui s'applique à reconstruire les intentions de communications et alloue au discours un statut plutôt endogène, circonscrit au lieu de sa production, le statut de discours dont l'analyse tente de saisir les représentations activées via les préconstruits culturels, serait de nature plutôt exogène et socio-cognitive.

3. Transformation du statut de discours via les dispositifs de médiatisation

Dans cette section, nous illustrerons des changements de statut de discours, opérés par la médiatisation ou par glissement, d'un champ discursif à un autre. C'est donc d'une forme particulière d'altération des discours, par le biais de leur circulation, dont il sera question : non pas tant que le discours change dans sa matérialité linguistique mais que les modalités mêmes induites par le flux de sa circulation lui attribuent progressivement un statut (macro-) socialement structurant. Cette dynamique particulière de circulation-transformation du statut de discours intéresserait peut-être la *Wissenssoziologische diskursanalyse*³⁵ en raison du processus d'objectivation de l'information-

35. Reiner Keller, « L'analyse de discours du point de vue de la sociologie de la connaissance. Une perspective nouvelle pour les méthodes qualitatives », *Recherches qualitatives*, n° 3, 2007.

connaissance. Elle rejoint par ailleurs le regain d'intérêt de chercheurs en AD ces dernières années pour le concept de mémoire³⁶.

De fait, les (re)formulations des mesures gouvernementales, les (re)formulations de l'état de situation par le gouvernement et par le biais de l'appareil médiatique qui sert la communication publique gouvernementale, participant d'une activité de présentation particulière de la réalité, à l'ensemble des citoyens: ce qui pourrait apparaître comme des (re)présentations discursives idiosyncrasiques, de quelque contestataire ou de quelque membre du gouvernement, semble transposé via la médiatisation généralisée, à l'échelle de (re)présentations collectives. Agis ou non par le gouvernement, les médias dominants seraient alors le moteur de transformation des échelles de représentations: effets de généralisation d'une représentation donnée (adolescente) des contestataires, sous forme de stéréotypes (ex. enfants gâtés, buveurs de sangria, utopistes effrontés) et effet de raison (paternaliste) du gouvernement (lutte contre la violence, explication didactique du bien-fondé de la proposition gouvernementale d'augmenter les frais de scolarité, déclaration de responsabilité assumée).

L'analyse de discours doit alors tenir compte d'un élément typiquement communicationnel, le dispositif³⁷, qui soutient la cohérence sociocognitive des discours à faire valoir: à l'heure de la démultiplication des dispositifs informationnels, le média traditionnel (journaux à grand tirage, nouvelles sur RDI) ne sert pas tant de courroie de transmission de l'information (elle passe par tous les canaux, surtout en temps de crise sociale) que de mode de transformation des échelles de représentation³⁸. En ce qu'ils modifient le statut même du discours, d'une échelle individuelle ou locale, microsociale, à une échelle collective, les médias modifient les contenus et la portée des discours: les polémiques plus ou moins relayées sur la scène publique, entre médias dominants et réseaux sociaux – polémiques relatives à la violence – policière ou des manifestants; violences légitimes ou condamnables; etc. – illustrent bien comment les acteurs engagés dans la contestation étudiante ressentent et refusent cette transformation de l'échelle des discours par les médias dominants.

.....
36. Marie-Anne Paveau, *op. cit.* Sophie Moirand, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007. Marie-Anne Paveau, Christophe Pradeau et Pierre Zoberman (dir.), *Le concept de mémoire. Approches pluridisciplinaires*, Paris, L'Harmattan, 2011.

37. Selon Charaudeau (2005), le dispositif est une composante du contrat de communication. Il comprend un ou plusieurs types de matériaux (oralité, scripturalité, gestualité, iconicité) et se constitue en support à l'aide d'une certaine technologie. Le support sert de canal de transmission fixe ou mobile (papier, ondes sonores, écran...). La technologie est l'ensemble de la machinerie, plus ou moins sophistiquée, qui régle le rapport entre les différents éléments du matériau et du support.

38. En témoigne, entre autres choses, la répétition des propos et montages vidéo aux bulletins de nouvelles: le recyclage des déclarations politiques et des images événementielles montre une information «arrêtée», close sur elle-même, malgré l'exploitation médiatique continue.

La polarisation observée dans la société et dans les débats est-elle alors soutenue par cet effet du dispositif de médiatisation ? En analyse du discours, il est également pertinent d'interroger le rôle des médias dans l'orchestration possible de la polarisation. En ces circonstances, le média contribue-t-il à la fracture sociale plus qu'au débat ou à l'information ? De fait, le passage en boucle d'images où un policier se fait tabasser participe d'un discours plurisémiotique qui entérine, à l'échelle d'une représentation collective certes sans nuance, que la violence prévaut dans le camp des contestataires, puisque le donné à voir surreprésente les manifestants-casseurs. Cela ne sert pas uniquement à montrer les affrontements aux téléspectateurs, à faire le spectacle. Dans le montage de l'événementiel (une structure particulière du récit), cela contribue aussi à justifier d'autres actions et discours constitutifs de l'événement (donc à soutenir la logique même – chrono-logique – de l'information présentée, en attribuant un facteur de causalité à la violence) : la force policière qu'on oppose à tous les manifestants, ainsi que les mesures judiciaires punitives deviennent, dans le récit événementiel, les conséquences logiques de la violence des contestataires. La cohérence argumentative du discours dominant est doublement structurée : arguments disséminés dans la plurisémiotité (violence montrée en image, force policière expliquée et justifiée simultanément par l'invité-membre représentant des forces policières, sur le plateau de télé) et la modification des échelles de représentation.

On pourrait également produire une analyse qui interroge le changement de statut des discours par le biais des dispositifs, à propos des requêtes en injonctions déposées par les étudiants qui souhaitaient poursuivre leurs cours pendant la grève. Leur opposition à la grève participait initialement de discours individuels, de plaintes sans valeur institutionnelle ; le fait qu'ils se regroupent pour défendre leur point de vue ne leur a donné que peu de poids médiatique. Par contre, le fait de porter leur opposition au tribunal (dispositif institutionnel) et surtout d'obtenir les injonctions a modifié le statut de leurs discours, alors contaminés socio-sémantiquement par la valeur du discours judiciaire, lequel jouit d'une reconnaissance légale et d'une autorité presque indiscutables sur le plan sociétal.

L'intérêt médiatique s'en trouve renforcé car « l'information » sur les sujets polémiques est généralement focalisée sur les bornes des discours en conflit ; l'opposition ici entre les discours de la justice et ceux de la rue met en exergue l'opposition entre discours sociaux progressistes voire altermondialistes et discours (ultra)libéraux voire libertariens et constitue une manne médiatique en ce qu'ils cristallisent les rapports de pouvoirs politiques et idéologiques sous-jacents à la contestation estudiantine au Québec. De plus,

ces discours opposés résonnent également en écho aux contestations internationales du *printemps arabe*, où le soulèvement populaire visait à dénoncer/renverser les structures des pouvoirs en place et revendiquer un virage démocratique, reflétant réellement « la base » (les *indignés*). Il sera effectivement largement question de démocratie et de ses variantes, dans les discours du mouvement, dès lors que les actions juridiques, judiciaires et policières entérineront que les rapports de pouvoir à l'œuvre sont basés sur les clivages politiques et idéologiques.

Ces remarques soulignent le caractère fluctuant du statut des discours, statut sujet à transformation dans le fil même des événements discursifs, des déplacements et reprises dans divers dispositifs et univers de discours. Mais surtout, statut de discours sujet à des altérations ici de portée psycho-sociologique (échelles de représentation potentiellement modifiées par les médias et l'institution judiciaire et policière) ou statut de discours altéré par les changements de formation discursive (l'institution judiciaire modifie l'univers de discours de référence ainsi que les règles discursives qui s'y appliquent (formes de la procédure) et instaure une relation de légalité et d'équivalence entre le discours des plaignants (contre la grève) et le VRAI monde : leur discours, attesté par les autorités judiciaires devient, au moins ponctuellement et symboliquement le VRAI, le juste).

Ces transformations sont élaborées en appui sur des institutions (médias, judiciaires et policières) et affectent la cohésion discursive initiale (modification des univers de discours) ainsi que les effets de sens (représentation idiosyncrasique versus sociale/collective ; valeur et poids des discours de plaignants versus décision du tribunal). Les transformations du statut des discours manifestent un aspect du dialogisme constitutif³⁹ de tout discours et évoquent notamment le rôle des médias comme dynamique qui institue la mémoire. De fait, si le discours du droit est considéré comme initialement constituant⁴⁰ et impose en quelque sorte sa primauté statutaire, y compris dans les médias, le discours des médias, comme lieu d'inscriptions interdiscursives, contribue aussi à la dynamique d'une mémoire collective⁴¹, davantage ancrée dans le caractère dialogique des discours. Nous croyons que

.....
39. Le dialogisme constitutif relève de l'inscription systématique de discours d'ailleurs (ce qui a été dit avant, déjà-dit, en partie, ce qui pourra même être dit après) dans tout discours. On distingue généralement le dialogisme montré (désigné dans la mise en discours) du dialogisme « caché » où d'autres discours résonnent, sans que les références soient indiquées. Cela concerne par exemple toutes les reformulations, réécritures. Cela concernerait cette explication si j'omettais de préciser qu'elle est inspirée de l'article sur le sujet, dans le dictionnaire d'analyse du discours (Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002).

40. Dominique Maingueneau et Frédéric Cossutta, « L'analyse des discours constituants », *Langages*, n° 117, 1995, p. 112-125.

41. Sophie Moirand, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007.

lorsque des discours se transforment et s'altèrent dans les médias, au fil des événements discursifs, pour atteindre des statuts de discours qui en augmentent le poids, la dynamique même de cette altération offre à la communauté un dispositif idéologique pour sa mémoire. En cela réside peut-être discursivement leur valeur persuasive, en dépit des constats, en communication, de la fin du paradigme du récepteur passif.

4. Les discours ont-ils vraiment besoin d'être analysés pour rendre compte des phénomènes sociaux ?

Question incongrue au premier abord, celle-ci était néanmoins déjà posée dans le numéro des *Cahiers de recherche sociologique* de 1984⁴², notamment sous la plume introductive de Régine Robin. Et nous ne croyions pas établir un écho si explicite avec du déjà-dit, quand nous avons formulé notre questionnement initial (ici en titre) :

Faut-il abandonner désormais [1984], lorsqu'on aborde un texte, les analyses formelles en corpus qui mobilisent un savoir linguistique, au profit d'une sociologie du langage ou des usages différentiels de la parole, qui repèrent les lois de la légitimité, les rapports de force dans le langage ? Vieux débat, faux problème ?

Régine Robin cite plusieurs travaux et regroupe les études du numéro qui ne procèdent pas à une analyse formelle du discours mais participent de l'analyse de discours :

Faye⁴³ nous montrait dans quelle complexité, confusion, cacophonie, les différents mots-clés, mots-déclics se retournaient, se désémanaient, se resémanaient, s'empruntaient en se dévoyant de l'extrême gauche à l'extrême droite, et à l'intérieur de l'extrême droite, comment, au plan discursif, avait pu émerger un discours faisant « la synthèse » de l'ensemble, le discours hitlérien (p. 6) ; Patrick Tort⁴⁴ tente de penser (, c'est) le réseau des compatibilités et des incompatibilités entre une logique discursive et une autre, en récusant le continuisme et la discontinuité. Pensée neuve qui apporte beaucoup au champ discursif, l'étude de P. Tort – là encore ne s'appuie pas sur la langue ni sur des procédures formelles (p. 8) ; Marc Angenot tente de produire une théorie « du discours social ». Au pandiscursivisme, il oppose la recherche des règles discursives qui organisent dans une société donnée les productions de discours. Son travail théorique vise à la mise à jour des traits de l'hégémonie discursive comme « forme douce » de la domination, comme ensemble des idéologèmes irréductibles du vraisemblable social dans un état de société, comme pratique thématique incontournable, comme système des tabous et des censures, du non-dit, de l'impensable ou de l'impensé de cet état de société, comme domination discursive sous la forme de l'idéologie dominante et sous la forme des genres et des rhétoriques

42. Gilles Bourque, Jules Duchastel et Régine Robin (dir.), *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 2, n° 1, 1984.

43. Jean-Pierre Faye, *Langages totalitaires*, Paris, Hermann, 1972.

44. Patrick Tort, *La pensée hiérarchique et l'évolution*, Aubier, Éditions Montaigne, 1983.

légitimes (p. 9-10). J'ai [Régine Robin] essayé dans «la circulation de la parole publique et ses risques» en tenant compte des apports de la pragmatique et de l'interactionnisme (tout en critiquant l'un et l'autre) de cerner les mécanismes du contrôle discursif, de voir comment, dans une société démocratique où la surface de l'espace social discursif se donne comme égalitaire, ressortit le jeu des légitimités du droit à la parole. Qui peut parler et d'où parle-t-on?, qui a «l'aisance» de la parole et qui est «gêné»? , qu'est-ce qui se passe dans une assemblée de parole, comment se fait l'interaction et dans quel sens?, quel type de rapport de pouvoir s'y effectue? J'ai voulu faire ressortir les rouages normés de la magie sociale dont parle P. Bourdieu et ce, en n'assimilant pas un discours d'assemblée aux effets conversationnels si chers à l'Ethno-méthodologie. Je n'ai pas recouru pour ce faire à des analyses formelles, j'ai simplement fait une analyse de la gestion du temps de parole de chacun des protagonistes, des rituels de salutation, de présentation de soi et de remerciements, des incidents qui ponctuent le discours d'assemblée (p. 10-11).

À l'époque, le langage entre une sociologie bourdieusienne forte, centrée sur des rapports de pouvoirs tellement ancrés dans les pratiques qu'ils en sont – presque – immuables et, à l'opposé, une conception de la langue comme lieu exclusif de la construction du sens des discours rendait difficile le développement d'études convergentes; les études précitées nous semblent toutefois ouvrir ce travail sur des entrelacs qui se marquent, croyons-nous, au niveau des discours (matérialités discursives et abstractions tels les imaginaires discursifs, le «noch nichts gesachts⁴⁵», les règles discursives, etc.), des représentations-habitus (dimension pragmatique et cognitive des dispositions) et des actions (les faits sociaux).

À l'opposé, pour illustrer de façon rudimentaire les barrières possibles, dans une perspective plus résolument sociologique des déterminants sociaux, les images statutaires de la ministre de l'Éducation ou celle de l'économiste médiatisé compteraient autant voire plus que les formes et contenus de leurs discours: on considère l'imposition et la reconnaissance d'une autorité cognitive (éthos préalable) que l'on accepte, en raison de ses titres et positionnements socialement validés. Un rapprochement superficiel entre des éléments issus d'approches rhétoriques argumentatives et sociologiques incite à dire que l'image statutaire recoupe partiellement l'éthos pré-discursif⁴⁶. Dans une perspective de forte pré-détermination sociologique, le pouvoir symbolique du discours peut être externalisé voire antérieur au discours et aux sujets: le statut des locuteurs (ministre, économiste), selon leurs affiliations aux pouvoirs en place, déterminerait l'autorité symbolique qu'ils incarnent et impli-

.....
45. En allemand: ce qui n'a pas encore été dit.

46. Pour une présentation théorique discutée de la conception des statuts entre la théorie bourdieusienne des déterminismes sociaux et celle rhétorique de l'éthos, consulter Ruth Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010. Particulièrement le chapitre 3.

querait le pouvoir de leurs discours. Prise dans son sens le plus restrictif, cette perspective balaie tous les statuts de discours énoncés précédemment : les rapports de force s'exercent indépendamment des discours puisque les contraintes sociétales imposent et reproduisent leur ordre.

Force est de constater, heureusement, les limites de cette reproduction et, dans le cas qui nous sert d'illustration, le statut initial de la ministre ne garantit aucune stabilité (ses discours seront réfutés, elle démissionnera) et l'ordre représenté sera pour le moins bouleversé. Cette perspective n'est certainement pas féconde isolément, car l'AD se dissout si l'on présente une analyse qui ne traverse plus les discours, qui les saisit à leur périphérie socio-communicationnelle et politique pour n'en refléter que les contraintes théoriques. Ce faisant, la démarche serait à contre-courant du mouvement préconisé par Foucault⁴⁷, des données internes aux données externes, elle s'appuierait peut-être sur l'efficacité magique des (pré)déterminismes sociaux symboliques⁴⁸ mais en ignorerait la critique d'aveuglement (des chercheurs) que Bourdieu y adjoint, et surtout, une telle conception ne permettrait plus de reconnaître les distances référentielles possibles entre le monde, les sujets et les discours, où s'élaborent les subversions : jeux de langage, humour voire manipulation, amusement ou retournements sémantiques liés à des stratégies aux effets parfois terriblement polémiques. Du reste, la *Critical discourse analysis* de Fairclough, Van Dijk, Van Leeuwen, Wodak est considérée comme « éloignée de l'analyse proprement linguistique au profit d'une analyse de discours sociaux à l'idéologie marquée⁴⁹ ».

Nous n'effleurons même pas ici le concept d'idéologie en analyse de discours (et dans ses disciplines connexes), trop dense, mais croyons qu'il illustre plutôt bien les tensions et mouvements de saisie de la substance même de l'analyse de discours : jamais totalement donnée linguistiquement ni socialement, jamais exclusivement verbale ni marquée, toujours fluctuante et transverse, la substance même du discours que l'AD nous incite à circonscrire échappe peut-être bien autant au social et au linguistique qu'elle nous invite à y inscrire les points de départ et d'arrivée des analyses.

Finalement, pour rendre compte de la complexité des événements de discours, l'AD ne peut ni renoncer à la diversité des approches ni ignorer la diversité des statuts de discours, de l'origine linguistique-endogène des actions et des sens plus ou moins intentionnels et stratégiques, au caractère cognitif-externalisé des jeux sur les représentations-interprétations. L'AD

47. Michel Foucault, *L'ordre des choses*, Paris, Gallimard, 1971.

48. Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

49. Françoise Dufour et Laurence Rosier, « Héritages et reconfigurations conceptuelles de l'analyse du discours « à la française » : perte ou profit ? », *Langage et société*, n° 140, juin 2012, p. 12.

ne peut passer sous silence l'éventail théorique et la précarité des statuts de discours, ni leur mouvance dans les pratiques langagières et au travers des théories, sans quoi elle ferait table rase des formes et des univers de discours, des formations discursives et de la multiplicité des relations qui se tissent entre le monde, les sujets et les discours. Mais l'AD cultive sa mémoire et, aux détours des réflexions interdisciplinaires qui la caractérisent et des foisonnements épistémologiques qui la nourrissent, elle reprend nous semble-t-il, depuis quelques années, ses distances avec une conception presque exclusivement linguistique de la matérialité (justement!) discursive, négocie avec l'immanence des textes sans renier leur consistance sémantique, (re)discute la clôture et l'homogénéité⁵⁰ des corpus et renoue avec leur contemporanéité⁵¹. Grâce au travail épistémologique publié, l'AD semble aujourd'hui appelée à reconfigurer certaines oppositions traditionnelles (l'altérité comme sujet-objet; le cognitif par le langagier) et tolérer de nouveau certaines formes d'intersubjectivité.

À l'aube « du » sommet sur l'éducation supérieure au Québec qui n'aurait pas vu le jour sans le mouvement étudiant⁵², le *Printemps érable* aura minimalement, en termes d'actions, contribué à un changement de gouvernement et forcé la reconnaissance d'une force intellectuelle et sociale estudiantine, au point que le nouveau gouvernement (au sommet) questionnera les modalités de reconnaissance du droit de grève étudiant (pour *mieux* l'encadrer?). Mais surtout, le mouvement étudiant aura fait rejaillir des questionnements évacués par le discours technocratique et gestionnaire des institutions universitaires, par cette forme douce de domination liée à l'hégémonie discursive des discours sociaux⁵³ caractérisés par l'apogée de la gestion, l'individualisme, le pragmatisme... Les questionnements réactualisés – certes au compte-gouttes – sur les visions de l'université, son rapport à la société, sa mission, la diffusion de discours critiques d'intellectuels a commencé à reprendre. D'aucuns parlent d'une parole retrouvée, d'universitaires partageant une vision humaniste de l'université, laquelle rassemble

50. Claire Oger, « Analyse du discours et sciences de l'information et de la communication: au-delà des corpus et des méthodes », dans Simone Bonnafous et Malika Temmar (dir.), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, 2007, p. 23-38. Alice Krieg-Planque, « Travailler les discours dans la pluridisciplinarité. Exemple d'une "manière de faire" en analyse du discours », dans Simone Bonnafous et Malika Temmar (dir.), *op. cit.*, p. 57-72.

51. Alice Krieg-Planque, *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2009.

52. Nous nous gardons ici de rendre compte des critiques sur la forme de ce sommet mais signalons que les différentes parties en présence dans les rencontres préparatoires à ce sommet constituent un microcosme de certaines forces symboliques qui cherchent à imposer leurs visions respectives de l'éducation supérieure et parfois de son financement.

53. Pour reprendre les mots de Marc Angenot, dans son article « Le discours social: problématique d'ensemble », *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 2, n° 1, 1984, p. 19-44.

des étudiants contestataires et des chercheurs aux affinités politiques plutôt progressistes, à gauche⁵⁴.

Chemin faisant, le statut marginal alloué aux discours sur la gratuité scolaire (pourtant inscrite dans les plus nobles chartes internationales) recouvre⁵⁵ peut-être progressivement droit de citer, l'idée devient discursivement acceptable, visible aux côtés des discours gestionnaires et mercantiles, qui jusqu'au mouvement semblaient en orchestrer l'interdit. C'est en tout cas un parcours discursif que l'analyste de discours est incité à retracer lorsque la gratuité universitaire émerge à la une du quotidien *Le Devoir*⁵⁶, dans la bouche d'un ex-ministre des Finances et du Revenu du Québec, affilié au parti au pouvoir et déclarant que « La gratuité est réaliste ». On peut supposer que les discours inlassablement portés par les étudiants contestataires auraient progressivement réussi à déverrouiller le tabou de la gratuité, au niveau de la communication publique tout du moins, sans toutefois sous-estimer le caractère potentiellement stratégique et politique d'une telle déclaration.

Si l'on contextualise cet effet au regard des mouvements de défense des services publics, on peut certainement considérer que la voix des étudiants rencontre d'autres voix dans l'espace social, qu'elle a des ressources et un impact discursif largement au-delà des frontières universitaires et que finalement, à ce stade, certains discours circulants, certaines représentations et certaines actions coïncident, qui bâtissent la possibilité discursive d'un monde cohésif, y compris pour *les indignés*. Serait-ce la marque d'un équilibre recherché entre les possibilités du penser, du dire et du faire? Un équilibre qui serait nécessaire pour assurer la pluralité voire la paix en démocratie, un équilibre aux confins de l'articulation de différents statuts de discours liés à la matérialité discursive (le dire), aux représentations-habitus (le penser) et aux actions (le faire).

Mais l'analyste de discours doit aussi rendre compte des conditions discursives générales dans lesquelles ce « perçage » d'une idée advient ou revient, il devrait aussi se pencher sur la manière dont les stratégies politiques à l'œuvre déjouent discursivement ou nivellent l'idée de la gratuité. Car les jeux de langage, en termes de retournement et détournement des expressions et des valeurs sémantiques qu'on leur attribue en contexte, illustreraient peut-être les points de rencontre et de disjonctions des possibles du dire, des représentations et des gestes qu'on y associe. Par exemple, en étu-

54. Mais prenons garde ici à n'induire aucune méprise concernant le triptyque idéationnel 1) affiliation politique à gauche, 2) défense des humanités et 3) défense de la gratuité scolaire.

55. Il faudrait là toutefois spécifier dans quelle mesure la question de la gratuité scolaire circulait, ou sous quelles autres formes (démocratisation de l'éducation) elle pouvait s'exprimer dans les débats concernant l'éducation au Québec, à l'époque du rapport Parent et les années qui s'en suivirent.

56. Alexandre Shields, « La gratuité est réaliste, dit Jacques Parizeau », *Le Devoir*, 12 février 2013, à la Une et suite p. A10.

diant les formules⁵⁷, « indexation des frais de scolarité », « (dé)gel des frais de scolarité », « gratuité scolaire », on pourrait rappeler les dispositifs discursifs et idéologiques à l'œuvre, qui permettent de situer, au moins partiellement, les positions politiques et lieux de polémiques probables (l'indexation produit une augmentation donc ce n'est pas « le gel »...) À l'opposé des discours de contestation, face à ce qui ressemble à une quête d'équilibre, une (idéo-) logique de rationalisation économique semble opérer⁵⁸ et remodeler les sens de la gratuité.

Finalement, j'appliquerai les mots prononcés par Edgar Morin⁵⁹ (à propos de l'École des Annales) à l'AD, qui travaille par définition le dialogue entre les disciplines : qu'elle continue à devenir une science du langage « multifocalisée, polydimensionnelle, où les dimensions des autres sciences humaines se trouvent présentes, et où la perspective globale, loin d'être chassée par la multiplicité des perspectives particulières, est requise par celle-ci ».

.....
57. Alice Krieg-Planque, *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Grenoble, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009.

58. Voir notamment l'ouvrage de Jean-Jacques Pelletier, *La fabrique de l'extrême. Des pratiques ordinaires de l'excès*, Montréal, Hurtubise, 2012.

59. Edgar Morin, « Sur l'interdisciplinarité », *Bulletin Interactif du Centre International de Recherches et Études transdisciplinaires*, n° 2, 1994 [en ligne] Consulté le 1^{er} septembre 2013, <http://ciret-transdisciplinarity.org/bulletin/b2c2.php>. Une version de ce texte a été publiée dans *Carrefour des sciences*, Actes du Colloque du Comité National de la Recherche Scientifique *Interdisciplinarité*, Introduction par François Kourilsky, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1990.